

Le 16 janvier 1991

AVIS AUX CANADIENS

1. L'avis suivant s'applique aux pays comprenant l'Arabie saoudite (province de l'Est et région du Centre, y compris Riyad), Bahreïn, le Qatar, le Koweït, l'Iraq, la Jordanie, le Yémen, la Syrie, l'Est de la Turquie, Israël, les territoires occupés par Israël, l'Algérie et le Soudan.
 - (a) Étant donné la situation incertaine au Moyen-Orient et au Maghreb, ainsi que la pénurie croissante des places à bord des avions, tous les Canadiens qui se trouvent dans ces pays et qui se proposent de les quitter, devraient effectuer leur départ sans délai.
 - (b) Les touristes, gens d'affaires et autres voyageurs canadiens qui prévoient se rendre dans ces pays devraient retarder leur voyage.
 - (c) Les Canadiens qui résident habituellement dans ces pays et qui se trouvent à l'extérieur de la région ou prévoient la quitter devraient prolonger leur séjour à l'extérieur de cette région jusqu'à ce que la crise diminue.
 - (d) Les personnes qui ont des raisons majeures d'y rester devraient se tenir constamment au fait de la situation.
 - (e) Les citoyens qui ont la double nationalité voudront bien se rappeler qu'ils pourraient avoir des obligations à remplir envers le pays de résidence dont ils ont la citoyenneté. Cela pourrait affecter leurs projets à cet égard.
2. L'avis suivant concerne l'Égypte, l'Iran, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite (autre que la province de l'Est et la région du Centre y compris la région de Riyad), Oman, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie.